

Les Chemins de la Mémoire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE - SGA/DMPA



DOSSIER

Vladimir Trouplin

L'ordre de la Libération



Leclerc, Dio et Troadec pendant la campagne du Fezzan (Libye).
© Musée de l'Ordre de la Libération

Si le style c'est l'homme, ainsi que le prétend la formule consacrée, fulgurant est sans doute l'adjectif qui convient le mieux pour qualifier le destin de Philippe Leclerc de Hauteclocque que le général de Gaulle a adoué alors qu'il n'était qu'un simple capitaine de cavalerie, lors de leur premier entretien, qui eut lieu à Londres en juillet 1940. En un coup d'œil, de Gaulle comprend à qui il a à faire : un de ces chefs nés dont il a besoin pour diriger, en Afrique équatoriale française (AEF), les maigres troupes de la France libre, d'autant plus maigres que l'Afrique occidentale française (AOF) et l'Afrique du

La charge de la colonne Leclerc

Décidée par le général de Gaulle à la fin novembre 1942, l'offensive du colonel Leclerc sur le Fezzan est couronnée par un succès éclatant qui, en rendant célèbre la « colonne Leclerc » dans le monde entier, renforce le prestige militaire de la France libre auprès des Alliés.

Nord restent sous l'orbite de Vichy. La suite des événements va confirmer l'intuition gaullienne et ce, malgré les divergences que les deux hommes vont parfois connaître. Récapitulons l'essentiel de ce qu'il faut avoir à l'esprit pour appréhender le contexte qui va donner naissance à l'épopée saharienne du futur maréchal Leclerc. Arrivé en pirogue à Douala en août 1940, le capitaine Leclerc, qui ne connaît pas l'Afrique noire, conquiert le Cameroun en un tour de main avec un petit groupe d'hommes décidés, une vingtaine tout au plus, et le rallie à la France libre. Puis c'est le tour du Gabon et de sa capitale Libreville, où la résistance est cette fois très forte. Nommé commandant militaire du Tchad par de Gaulle, il lui est ordonné de prendre pour objectifs militaires le fort de Koufra, au sud est de la Libye, mais aussi le Fezzan, région stratégique aussi vaste que la France et parsemée de forts que les Italiens occupent, au sud ouest de la Cyrénaïque.

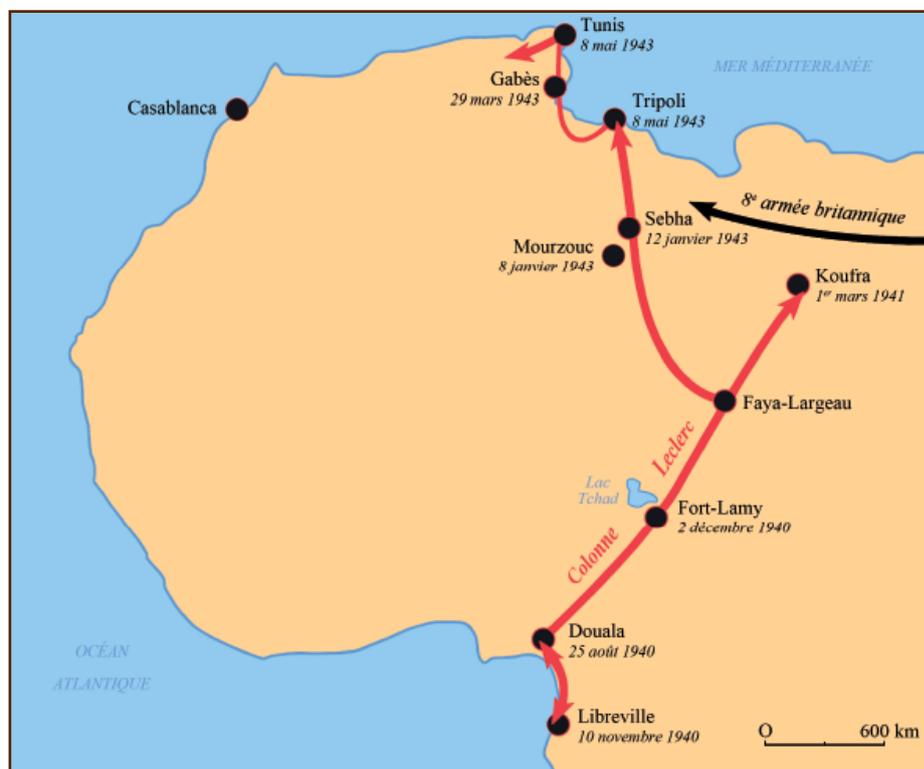
« Koufra n'a pas été désigné au hasard comme un objectif important », écrira plus d'un demi-siècle plus tard le général Massu (1) qui, basé à Zouar dans le désert libyen, fit partie de l'équipée de Leclerc. « C'est un point stratégique du sud-est de la Lybie, qui se trouve à 1 800 km de Fort Lamy, [et qui] possède un aérodrome avec une escadrille d'avions Ghiblis, un fort défendu par une garnison de 500 hommes équipés d'armes lourdes et disposant d'une compagnie motorisée, la *Compagnia sahariani di Cufra*. Face à ces forces, les moyens dont dispose Leclerc sont dispersés et peu nombreux, il dira lui-même, plus tard, qu'il lui a fallu racler les fonds de tiroir. »

C'est pourtant de ces « fonds de tiroir » que va naître la prestigieuse colonne dont l'audace va étonner le monde entier. Elle est formée au départ de 400 hommes, parmi lesquels 150 Européens et 250 Africains. Parmi eux, 250 sont des combattants et 150 sont des conducteurs et aides, montés sur une soixantaine de véhicules. L'armement réunit des mitrailleuses Hotchiss, des fusils mitrailleurs et des fusils, et des canons de 75 de montagne. La colonne est appuyée par quelques Potez et Bloch 120 mais aussi de Lysander et de Bleinheim arrivés d'Angleterre. Si Koufra est devenue célèbre de par le serment que le colonel Leclerc y fit tenir par ses soldats, après la reddition du fort, le 1er mars 1941 – « *Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg* » – l'offensive sur le Fezzan est tout aussi importante stratégiquement aux yeux du général de Gaulle qui vise l'accès à la Tunisie, pays qui fait partie de l'Empire colonial français.



Fort du Gatroun, Fezzan.
© Musée Leclerc – musée Jean Moulin, ville de Paris

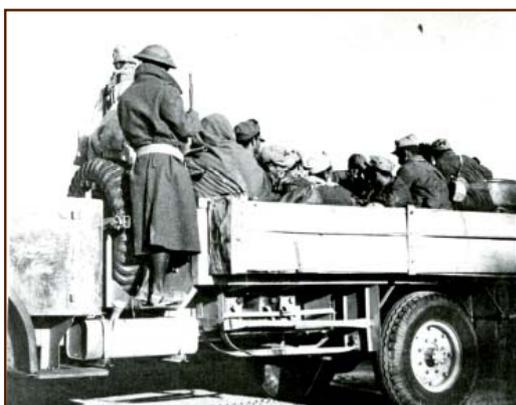
L'offensive commence à se mettre en place à la fin de l'année 1941 dans un contexte de reflux des troupes britanniques, que les forces italo-allemandes du général Rommel repoussent en direction de l'Égypte. Le 4 décembre, Leclerc, qui vient d'être nommé général, quitte la ville tchadienne de Faya-Largeau pour le village de Zouar, dans les monts Tibesti, à la tête de sa colonne forte de 600 hommes et d'une centaine de véhicules. La campagne commence à la mi-février 1942. Son objectif est d'atteindre le village d'Uigh El Kebir, qui se trouve à 600 km environ à l'ouest de Koufra et dont le fort sera attaqué début mars. Durant ses déplacements dans le désert, la colonne est harcelée et mitraillée par l'aviation italienne et même par un Heinkel allemand. Plusieurs voitures sont détruites. Ce qui n'empêche pas Leclerc de lancer un raid sur Umm El Araneb, puis de revenir sur Zouar, le 14 mars. La première campagne du Fezzan, au cours de laquelle les patrouilles du capitaine Jacques de Guillebon, polytechnicien et ami de Leclerc, et les soldats du commandant Louis Dio, deux hommes qui suivent leur chef depuis les premiers jours, se sont particulièrement illustrés, est achevée. « C'est au retour de cette campagne que nous verrons officiellement le colonel Leclerc porter ses deux étoiles prises sur l'épaulette d'un lieutenant italien à Ouau el Kebir et cousues sur cet invraisemblable képi confectionné avec un fond de chéchia recouvert d'un



Le périple de la colonne Leclerc à travers l'Afrique.
© SGA-DMPA / Joëlle Rosello

morceau de chèche » écrira le général Massu. C'est aussi le moment où Leclerc est nommé par le général de Gaulle commandant supérieur des forces de l'Afrique française libre. Sur le plan stratégique, la situation s'améliore pour les Alliés puisque, à la fin de l'été 1942, la 8^e armée de Montgomery a conquis la Cyrénaïque et terrassé les forces de l'Axe, le 2 novembre 1942, à El Alamein. C'est donc vingt mois après la victoire de Koufra, dont le général de Gaulle avait mesuré l'importance symbolique en envoyant au vainqueur le message suivant : « *Vous avez ramené la victoire sous les plis du drapeau, je vous embrasse !* », que Leclerc, devenu Compagnon de la Libération, prépare la seconde offensive sur le Fezzan. Celle-ci, qui débute en décembre 1942, mobilise, en comparaison de Koufra, une petite armada, à savoir 4 800 hommes et 790 véhicules, dont la couverture aérienne est assurée par les appareils du groupe Bretagne. Le 26 décembre, le fort d'Uigh-el Kebir, occupé par les hommes de Leclerc devient une base opérationnelle. Puis c'est au tour du village d'Umm el Araneb de tomber, malgré les pi-

lonnages de l'aviation italienne et des Heinkels allemands. Le 4 janvier 1943, les Italiens capitulent, laissant sur place 200 prisonniers, une dizaine de canons, une vingtaine de mitrailleuses et des mortiers. Le 6 janvier, la place forte de Gatroun capitule. D'autres sites tenus par les Italiens se rendent. Le 8 janvier, les hommes de Leclerc, parmi lesquels le capitaine Massu, occupent le village de Mourzouk. Plus de cent Italiens sont faits prisonniers et le 12 janvier, le général Leclerc envoie son communiqué n° 16 où il déclare que la campagne du Fezzan est terminée. Le 17 janvier, de Gaulle demande à Leclerc de prolonger sa route au-delà de la frontière du Fezzan. La colonne poursuit donc sa chevauchée fantastique vers Tripoli, où les hommes de Leclerc entrent le 26 janvier, accueillis par les acclamations d'une population qui leur font chaud au cœur et ce d'autant plus qu'ils croisent, pour la première fois, des hommes de la division du général Koenig. « Curieux de mettre enfin des visages sur ces « damnés Français du Tchad » les Britanniques sont stupéfaits du spectacle donné par cette colonne



Prisonniers italiens, 4 janvier 1943.
© Musée Leclerc - musée Jean Moulin, ville de Paris

(1) « L'épopée de la colonne Leclerc, rallier l'Afrique française à la France libre », in *L'Espresso*, juin 1996.

bigarrée, mélangeant Européens et indigènes, traînant toutes sortes de véhicules dont ils ont peine à croire qu'ils ont pu vaincre le désert » écrit l'historien Jean-Christophe Notin dans sa monumentale biographie de Leclerc (2). Celui-ci rencontre pour la première fois l'anglais Montgomery, commandant en chef de la 8^e armée. Les hommes éprouvent l'un pour l'autre curiosité et respect. Leclerc étonne les Anglais, ce qui n'est pas un mince paradoxe pour un homme qui eut souvent des accès d'anglophobie. « Son apparence personnifiait le soldat colonial français endurci. Il était maigre, les traits tirés, mais très alerte. Ses vêtements avaient fait leur temps [...] Il m'a dit qui il était et d'où il venait. Il me l'a dit aussi simplement que s'il venait du village voisin pour prendre le thé » rapportera le général de Guingand, chef d'état-major de Montgomery (3).

Le but du Français : demander au chef britannique la possibilité d'intégrer la 8^e armée pour participer à la libération de la Tunisie et rééquiper sa colonne qui devient la Force L. Celle-ci entre en Tunisie le 20 février 1943. Elle reçoit pour mission de protéger le flanc gauche de l'armée de Montgomery sur la ligne Mareth. Mais c'est le 10 mars, à l'oasis de Ksar Rhilane, que l'armée Leclerc est pour la première fois confrontée à la Wehrmacht. Leclerc enterre et disperse ses trou-

pes dans des tranchées. Montgomery, qui leur indique qu'ils vont être attaqués par la 90^e *Leichte Afrika Division* (90^e division légère d'Afrique), leur conseille de reculer de 50 km. Refus catégorique de Leclerc qui, avec l'appui de la *Royal Air Force* parvient à repousser les Allemands. « *Well done* » lui envoie sobrement Montgomery. Bien joué... « Ksar Rhilane, écrit Jean-Christophe Notin, est la première victoire statique de Leclerc, jusque-là habitué aux grands raids. Une organisation au sol diaboliquement pensée, une coordination efficace avec la RAF, un commandement au feu d'une exceptionnelle acuité, tout a été parfait : le général a encore prouvé son génie de l'adaptation. La simplicité de l'ordre du jour dit toute sa fierté : « Le premier contact avec le Boche a été une victoire, les autres le seront aussi ! Vive le général de Gaulle, Vive la France ! » (4)

Dans la foulée, la Force L participe à la conquête de la Tunisie dont la capitale est libérée le 8 mai. Quelques semaines plus tard, la Force L, à laquelle vont s'adjoindre de multiples renforts en hommes et en matériel, devient la 2^e DB, qui prendra part à la Libération de Paris et poursuivra les troupes d'Hitler jusqu'au



Arrivée de la colonne Leclerc à Tripoli (Libye), 26 janvier 1943.
© Musée de l'Ordre de la Libération

nid d'aigle de Berchtesgaden. Les hommes de la colonne Leclerc ont non seulement accompli le serment de Koufra, libéré Strasbourg et fait pavoiser le drapeau, mais ils sont allés très au-delà, jusqu'au repaire de celui dont ils avaient juré la perte. Les raisons de cet extraordinaire enthousiasme, maintenu malgré la lassitude que les hommes de Leclerc ont pu éprouver à l'encontre d'un chef dont ils ont supporté les accès colériques, le général Massu les livre en des termes décisifs dans l'article qu'il a donné à la revue *L'Espoir*.

« Epurés et endurcis par les conditions sévères de la vie saharienne ; commandés et entraînés par un chef merveilleux aux manœuvres offensives profondes et à la recherche de la surprise, armés de la volonté d'effacer la honte de mai juin 1940 et de tenir le serment de Koufra, les hommes de Leclerc ont acquis au désert l'essentiel de la préparation morale, physique et tactique des meilleurs soldats. Ils apprendront vite à bien utiliser le matériel américain qui leur conférera une puissance de feu inconnue jusqu'alors. Ainsi, deviendront-ils les vainqueurs irrésistibles et heureux dans les combats que leur imposera la libération de leur patrie ». ■



Défilé de la victoire à Tunis, mai 1943.
© Musée de l'Ordre de la Libération

(2) Voir Jean-Christophe Notin, *Leclerc*, Paris, Perrin, 2005, p. 191.

(3) Id.

(4) Op. cit. p. 196.

Fred Moore

Ultime chancelier de l'Ordre de la Libération depuis 2011, le colonel Fred Moore, 92 ans, a rejoint la France libre en Angleterre, avant même d'avoir entendu l'appel du général de Gaulle. Il nous raconte comment il est devenu Compagnon de la Libération.

Comment vous êtes-vous engagé ?

Trop jeune pour être mobilisé – je n'avais que 20 ans – je m'étais engagé comme volontaire et devais rejoindre le bataillon de l'armée de l'air n° 617, stationné à Chartres, mais je n'ai jamais reçu mon ordre de route. Mes parents et mon frère, qui habitaient Amiens, ont quitté la ville le 19 juin et je les ai rejoints à Brest où ils s'étaient réfugiés. C'est là-bas que j'ai entendu le discours de Pétain qui m'a abasourdi. De par mon père, ancien officier de la *Royal Navy* naturalisé français en 1926, j'étais à moitié anglais ; j'ai donc eu l'idée de gagner l'Angleterre. Je suis parti avec mon frère sur un langoustier à voile et nous avons été récupérés après avoir accompli les deux tiers du parcours par un chalutier français parti de Dunkerque. Nous sommes arrivés à Plymouth, le 21 juin, et ma première idée a été de rejoindre mes grands-parents qui se trouvaient à Brighton. Je souhaitais m'engager dans la *Royal Air Force* et mon frère dans la *Royal Navy*. Je n'avais toujours pas entendu parler de l'appel du 18 juin ! C'est le consul de France, que j'ai rencontré au cours de mes démarches en Angleterre, qui me l'a appris et qui m'a suggéré, enfreignant ainsi les consignes de l'ambassade de France à Londres, de rentrer en contact avec de Gaulle.

Comment avez-vous rejoint de Gaulle ?

Je lui ai écrit et il m'a répondu ; je suis allé le voir dans son quartier général à Londres. J'ai eu l'impression d'un homme remarquable et beaucoup moins hautain qu'on ne l'a dit

par la suite. Je me rendis compte que je participais à un moment historique. Il ne m'a pas particulièrement félicité pour ma démarche, à ses yeux je n'avais fait que mon devoir. Je lui ai alors écrit une seconde fois pour lui proposer mon engagement et il m'a répondu par cette formule : « Je suis heureux de vous dire que vous pouvez parfaitement choisir de vous engager, soit dans les forces britanniques, soit dans les forces françaises libres en voie de constitution suite aux accords que je viens de prendre avec Winston Churchill ». Me sentant français avant tout, c'est ce que j'ai fait.

Que s'est-il passé ensuite ?

J'ai été de bien des combats de la France libre, à commencer par la malheureuse expédition de Dakar, en septembre 1940. Devenu élève aspirant au camp Colonna d'Ornano de Brazzaville en décembre, j'ai été dirigé vers les troupes du Levant en 1941 et ai rejoint Beyrouth. J'ai ainsi participé à la dramatique campagne de Syrie en 1941 qui nous a opposés aux troupes du général Dentz, favorables à Vichy. En 1942, je suis passé en Égypte avec mon unité, qui allait devenir le premier régiment de marche de spahis marocains. J'ai aussi combattu en Tunisie, en 1943, avec les troupes du général Leclerc, puis j'ai été affecté à la garde d'honneur de De Gaulle à Alger. Le 10 avril 1944, j'embarquai avec mon unité à Oran en direction de l'Angleterre pour préparer le débarquement de Normandie. Après celui-ci, j'ai participé à la libération de Paris et aux combats dans les Vosges, puis à ceux de la libération de Strasbourg, avant de rejoindre l'Allemagne.



© musée de l'Ordre de la Libération

Comment avez-vous été nommé Compagnon de la Libération puis chancelier ?

Je suis devenu Compagnon de la Libération par décret, le 17 novembre 1945, quatre ans après Thierry d'Argenlieu qui fut le premier chancelier de l'Ordre. C'est de Gaulle qui décidait, parfois sans en référer à quiconque, parfois à partir des noms que lui proposait le Conseil de l'Ordre qui fut formé à l'origine par les premiers Compagnons. Pour ce qui est du critère de l'engagement, la date de l'entrée en résistance était évidemment décisive ainsi que la nature des actes de résistance. Il n'y a pas eu de « Compagnons de la dernière heure ». 75% des Compagnons – ils furent 1 038 en tout dont 6 femmes – se sont engagés durant l'année 1940. Après avoir accompli une longue carrière dans l'industrie optique – j'étais opticien de formation – j'ai eu l'honneur d'être nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Libération, en 2004. Puis en 2011, j'ai succédé en tant que chancelier au professeur François Jacob qui avait lui-même pris la suite de Pierre Messmer. Nous sommes aujourd'hui 23 Compagnons à être encore en vie et je suis le dernier chancelier de l'Ordre. Les cinq communes qui ont été choisies pour transmettre la mémoire de l'Ordre et qui se sont particulièrement illustrées dans le combat pour la liberté de la France viennent de prendre la relève le 16 novembre dernier. ■

Fred Moore a été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur le 1^{er} janvier 2013.



© Musée de l'Armée

Pelisse et gilet de hussard.

À la découverte de la Grande Armée

Avec l'exposition « Des Aigles et des hommes, sur les traces de la Grande Armée », organisée au château de Vincennes, le Service historique de la défense présente au grand public des objets et des documents qui font partie de la légende napoléonienne.

Depuis le 29 novembre, le château de Vincennes accueille une exposition qui se tiendra jusqu'au 24 février 2013 et qu'il ne faut pas hésiter à qualifier de remarquable à tous points de vue. À cette occasion, le Service historique de la défense (SHD) présente des objets et des documents issus des fonds d'archives conservés à Vincennes mais aussi provenant du musée de l'Armée, du musée Carnavalet et de la Fondation Napoléon, dont certains n'avaient jamais été présentés au public et qui nous plongent au cœur de la légende napoléonienne. Organisée à la fois sur un mode chronologique et thématique, l'exposition est divisée en quatre sections qui dévoilent des pièces rares et mettent en évidence les aspects de la vie de ces hommes qui furent les témoins et les acteurs de l'épopée de la Grande Armée. La première partie concerne les prémices de son développement, notamment à partir des deux événements fondateurs que furent l'organisation du camp de Boulogne en 1804, à partir duquel Napoléon avait projeté d'attaquer l'Angleterre, et la campagne d'Austerlitz.

Des documents inédits, tel le plan général du port de Boulogne, un Aigle du 10^e régiment d'infanterie ou une aquarelle de la bataille d'Austerlitz sont exposés. On y voit aussi un buste romain de



Aigle du 10^e régiment d'infanterie de ligne.
© Musée de l'Armée

Bonaparte ou une lettre originale d'Henri Beyle, le futur Stendhal, admirateur de Napoléon, dont il fut l'un des soldats, puis administrateur. Sans oublier la célèbre proclamation d'Austerlitz, signée de Napoléon lui-même. La seconde section est consacrée à l'organisation de la Grande Armée, créée par l'ordre du jour du 29 août 1805 et qui va s'illustrer lors des campagnes de 1805, 1806 et 1807. Elle perdra ensuite cette appellation pour la retrouver lors de la campagne de Russie en 1812, durant laquelle vingt nationalités différentes participeront à l'immense mobilisation de plus de 500 000 hommes qui, divisés en trois armées, traverseront le Niémen pour aller jusqu'à Moscou. Dans le cadre de cette section, la garde impériale – que les soldats appelaient ironiquement « les Immortels » parce que, chargés de la protection de l'Empereur et de réserve générale de l'armée, ils étaient moins exposés au feu – est particulièrement à l'honneur. Notamment à travers un magnifique dessin représentant les chasseurs à cheval de la Garde, ou un uniforme de grenadier à pied. On pourra aussi contempler l'habit du général La Roncière portant les traces des blessures. Moins martiale, la troisième section se penche sur le sort et la condition, souvent très dure, de ces hommes qui, en dépit des pires souffrances, ont suivi Napoléon à travers toute l'Europe, parfois avec leur femme et leurs enfants. La vie quotidienne des grenadiers y est évoquée, en particulier grâce aux archives de la conscription. Enfin, la quatrième partie de l'exposition est dédiée à la Grande Armée en campagne. L'importance

du renseignement y est soulignée, notamment à travers la présentation d'une lunette d'observation, de cartes ou de plans de bataille. Celle de la Moskova et de la retraite de Russie sont aussi représentés par de magnifiques croquis. À la fin de ce parcours, un dispositif audiovisuel, réalisé par l'ECPAD, offre au visiteur la possibilité de suivre, à travers une carte animée, les différentes phases de la campagne de Russie. En complément, une interview du professeur Hervé Drevillon, membre de l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), évoque les innovations stratégiques et tactiques de Napoléon et insiste, en particulier, sur le rôle des charges de cavalerie, notamment celle de Murat, qui pouvaient faire la décision. En outre, le public peut accéder à la salle des emblèmes attenante à l'exposition, où sont entreposés les drapeaux de différents régiments de l'armée française au moment de leur dissolution, ainsi que deux célèbres tableaux : *Le départ des Volontaires* d'Édouard Detaille, qui relate la mobilisation des soldats de l'armée de l'An II, et *La chute de l'Aigle* d'Henri Chartier, qui évoque la fin de l'épopée napoléonienne. Pédagogique avant tout, cette exposition grand public, qui s'adresse en particulier aux lycéens, a pour finalité essentielle de transmettre ce pan à la fois glorieux et douloureux de la mémoire nationale, tout en respectant la complexité historique. ■

Service historique de la défense
Château de Vincennes
Pavillon du Roi
Tél. 01 41 93 43 90
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

L'ordre de la Libération

Croix de la Libération, avers et revers.
© Musée de l'Ordre de la Libération



Fondé par le général de Gaulle en novembre 1940, l'ordre des Compagnons de la Libération a été créé pour honorer les intrépides qui ont rejoint la France libre. Vladimir Trouplin, historien et conservateur du musée de l'ordre de la Libération, rappelle les conditions de la création de cette chevalerie unique en son genre, où furent admis des hommes et des femmes issus de toutes les familles de la Résistance française et dont la flamme est aujourd'hui transmise au Conseil national des communes « Compagnon de la Libération ».

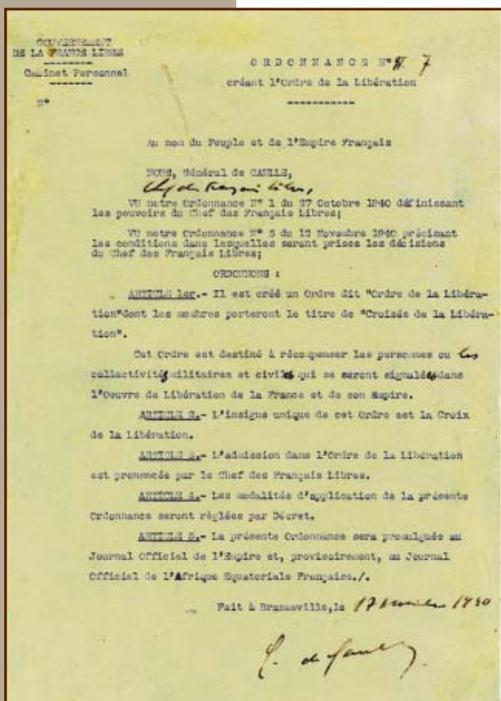
« **C**hevalerie exceptionnelle créée au moment le plus grave de l'histoire de France » (1), l'ordre de la Libération est le seul ordre national exclusivement porteur des valeurs de la Résistance française. Il connaît aujourd'hui une mutation destinée à assurer sa pérennité en confiant sa direction au Conseil national des communes « Compagnon de la Libération ». Ce passage de témoin est la conséquence du caractère a priori éphémère de cette institution – parmi les toutes premières de la France libre – qui n'avait qu'un but : la libération de la France « dans l'honneur et par la victoire » (2).

La création de l'ordre de la Libération en novembre 1940 est étroitement liée au contexte international (la décisive bataille d'Angleterre est en cours) et aux difficultés que rencontre la France libre naissante. Formée avec des « hommes partis de rien » – selon l'expression du professeur René Cassin – et avec de très faibles moyens et effectifs, la France libre subit, fin septembre 1940, un grave échec devant le port de Dakar en tentant de convaincre les territoires d'AOF de reprendre le combat. C'est là que sont tués les premiers Français libres, qui plus est par des balles françaises, alors qu'au même moment la campagne de ralliement du Gabon, seul ter-

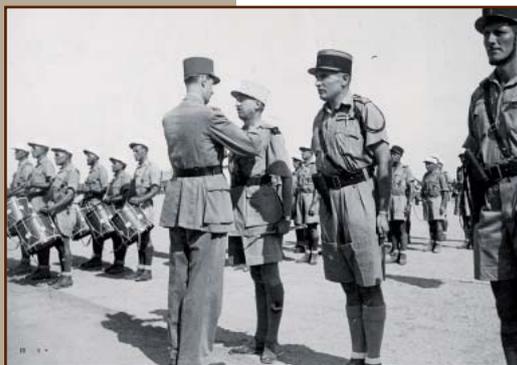
ritoire d'AEF resté fidèle à Vichy, se profile, laissant augurer d'autres combats fratricides.

C'est d'abord pour encourager – en dépit de toutes ces difficultés – les Français à le rejoindre que le chef des Français libres projette de « créer un insigne nouveau face à l'imprévisible conjoncture » (3). Ce projet se concrétise par la signature, à Brazzaville, le 16 novembre 1940, de l'ordonnance n°7 qui instaure l'ordre de la Libération. Il ne s'agit pas, pour le Général, de créer une décoration nouvelle mais un ordre qui viendrait en quelque sorte se substituer à la Légion d'honneur qu'il ne peut attribuer. Car le combat qu'il mène est aussi celui de la légitimité face au gouvernement de Vichy dont de Gaulle dénonce l'illégalité tout en affirmant la nécessité de placer l'ensemble des forces françaises sous « une autorité centrale provisoire » : la sienne. Il y a donc, dans la création de l'ordre, un acte régalien (le pouvoir de récompenser est une des prérogatives du souverain ou du chef) et politique, visant à confirmer son autorité et sa légitimité. L'ordre « de la Libération », par les conditions de son instauration, est en ce sens assez comparable à l'ordre de Saint-Michel, fondé par Louis XI en 1469, pour encourager ses vassaux à le rejoindre et à le soutenir dans sa lutte contre Charles Le Téméraire, lui-même grand-maître de l'ordre de la Toison d'or.

Les membres de l'ordre qui devaient, à l'origine, porter le titre de « croisés de la Libération », porteront finalement, grâce à René Cassin qui en a rédigé les statuts, ce- ►►



Ordonnance du 17 novembre 1940 créant l'Ordre de la Libération.
© Musée de l'Ordre de la Libération



Le général de Gaulle remet la croix de la Libération au général Koenig, au lieutenant-colonel Amilakvari et à Brunet de Sairigné. El Tag (Egypte), 10 août 1942.
© Musée de l'Ordre de la Libération

(1) Allocution du général de Gaulle à l'occasion de la remise du collier de Grand-maître de l'Ordre, le 31 août 1947. Archives de l'ordre de la Libération

(2) Selon la phrase rituelle prononcée lors de la remise de la croix de la Libération: « Nous vous reconnaissons comme notre compagnon pour la libération de la France dans l'honneur et par la victoire ».

(3) Amiral Georges Thierry d'Argenlieu, Souvenirs de Guerre. Juin 1940 - janvier 1941, Plon, Paris 1973, pp. 197-198.



Façade de la chancellerie de l'ordre de la Libération.
© Musée de l'Ordre de la Libération



Conseil de l'ordre de la Libération, le 26 octobre 1944 à Londres. (de gauche à droite) Guy Baucheron de René Pleven, amiral d'Argenlieu, général Koenig, Geoffroy Chodron de Courcel, Claude Hettier de Boisla
© Musée de l'Ordre de la Libération

lui, plus laïc, de « Compagnon de la Libération ». Ce terme « celui avec qui on partage le pain » évoque la cohésion que renforce le principe égalitaire de l'ordre qui ne comporte pas de grade mais un insigne unique : la croix de la Libération. Réalisée par la boutique londonienne de Cartier, la décoration est un écu de bronze figurant à l'avant un glaive en pal, surchargé de la croix de Lorraine (emblème de la France libre) et, au revers, la devise de l'ordre : « *Patriam servando victoriam tulit* » (« En servant la Patrie, il a apporté la victoire »). Enfin, son ruban associe le noir du deuil au vert de l'espérance (4). Portée au second rang, après la Légion d'honneur et avant la médaille militaire, elle est remise par le général de Gaulle ou par tout autre Compagnon mandaté pour le faire.

Les conditions d'admission

Les cinq premiers Compagnons de la Libération, le capitaine de frégate Georges Thierry d'Argen-



Les résistants Raymond Basset, Michel Pichard, André Jarrot et Pierre Guilhemon décorés de la croix de la Libération par l'amiral Thierry d'Argenlieu. Londres, 14 juin 1944.
© Musée de l'Ordre de la Libération

lieu, le gouverneur Félix Eboué, le commandant de marine marchande Edmond Popieul, le lieutenant Emmanuel d'Harcourt et l'adjudant Henry Bouquillard, sont nommés en janvier 1941. Ils composent également le Conseil de l'ordre de la Libération qui est chargé, sous la présidence du chancelier Thierry d'Argenlieu, d'étudier les propositions pour l'admission dans l'ordre et de les soumettre, en cas d'avis favorable, à la signature du général de Gaulle. Si ce dernier peut attribuer des croix de la Libération sans en référer au Conseil, il faut cependant, pour devenir Compagnon, avoir été proposé par le chef de corps pour les Français libres ou par le chef de mouvement ou de réseau pour les résistants. L'attribution de la croix de la Libération récompense la précocité et la valeur de l'engagement dans la France libre ou la Résistance ; la notion de sacrifice y est très présente puisque plus du quart des Compagnons ont été nommés à titre posthume. Le général de Gaulle exprime régulièrement sa volonté de conserver à la croix de la Libération un caractère d'exception et de réserver son attribution à ceux dont les titres sont « hors de pair ». Dans la réalité, la croix de la Libération n'acquiert un prestige exceptionnel qu'au fil du temps, lorsque chacun peut juger de la difficulté qu'il y a à l'obtenir. C'est ce nombre restreint d'attributions qui en fait la plus prestigieuse marque de la reconnaissance nationale au titre de la Seconde Guerre mondiale. Cette décoration qui ne s'accompagne d'aucun avantage

ni privilège particulier est, en règle générale, celle dont les Compagnons sont le plus fiers (5). Elle a été décernée au total à 1 038 personnes, 18 collectivités militaires et 5 communes.

Ce qui caractérise les Compagnons de la Libération – qui sont indissociables de l'ensemble des Français libres et des résistants, catégories auxquelles ils appartiennent en premier lieu et qu'ils représentent – est, incontestablement, leur refus immédiat de la défaite. Ainsi, 75% d'entre eux sont des résistants de l'année 1940. C'est donc parmi les « pionniers de la Résistance » que sont choisis les Compagnons et, d'abord, parmi les Français libres qui forment les trois-quarts de l'ensemble. Cette surreprésentation est logique : plus proches du général de Gaulle, les Français libres servent dans un cadre militaire organisé et sont mieux identifiés que les résistants dont les services de Londres n'ont qu'une connaissance très limitée, notamment dans les premières années. Pour des raisons évidentes, il est aussi plus compliqué d'établir des propositions pour des résistants dans le contexte de la clandestinité. Ainsi, jusqu'en 1943, seuls quatre Compagnons de la Libération sont issus de la Résistance intérieure (6).

Les Compagnons

L'ordre est formé de personnalités : des chefs de guerre (les généraux Leclerc, de Lattre de Tassigny, Koenig...), des figures de la France libre (René Cassin, Félix Eboué, René Pleven...), des responsables de la Résistance en France (Jean



Boissoudy, général Ingold, mbert et André Postel-Vinay.



Le général de Gaulle remet la croix de la Libération au 1^{er} régiment d'artillerie coloniale, Chelles, 24 septembre 1945.
© Musée de l'Ordre de la Libération

Un ordre clos

En septembre 1944, l'ordre de la Libération s'installe à Paris. Il est bientôt doté de la personnalité morale, d'un budget autonome et d'un statut proche de celui de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur. En janvier 1946, le rapide départ du pouvoir du général de Gaulle entraîne la cessation d'attribution de la croix de la Libération (7). Dès lors, la fonction première du conseil de l'ordre, consistant à étudier les dossiers de proposition, disparaît. L'ordre se tourne alors vers d'autres missions comme l'entraide à l'égard des compagnons et des familles en difficulté et, depuis 1946, l'organisation de la commémoration annuelle de l'appel du 18 juin au Mont-Valérien. C'est là, dans la crypte du Mémorial de la France combattante, que doit être inhumé le dernier Compagnon de la Libération. À la tête de l'institution, le chancelier veille à sa bonne marche et à sa discipline ; il préside la Commission nationale de la médaille de la Résistance française (CNMRF), dont l'ordre « assure le service », et remplit de nombreuses missions de représentation (inaugurations, hommages, colloques, etc.) en France et à l'étranger. ►►

Moulin, Pierre Brossolette, Alexandre Parodi...), des chefs de mouvements (Henri Frenay, Emmanuel d'Astier, Jean-Pierre Lévy...), de maquis (Georges Guingouin, Eugène Chavant...), de la résistance armée (le général Delestraint, Jacques Chaban-Delmas, Henri Rol-Tanguy...). Mais l'ordre reste composé d'une large majorité « d'anonymes » représentant toutes les formes de résistance active et parmi lesquels on trouve à la fois toutes les origines sociales, politiques, confessionnelles et professionnelles, et vingt-trois nationalités différentes : militaires en très forte proportion (45%), étudiants, ouvriers, membres du clergé, tirailleurs africains, magistrats ou encore médecins.

Pour une écrasante majorité des futurs Compagnons, l'engagement répond à des motivations d'ordre patriotique et à un refus viscéral de l'occupation du territoire national par les Allemands. Comme la plupart des Français, ils sont peu nombreux à avoir entendu l'appel du 18 juin. C'est, en revanche, le discours radio-diffusé du maréchal Pétain le 17 juin, bien plus entendu, qui provoque souvent la décision d'agir. D'autant que, pour beaucoup, domine le sentiment qu'il est inac-

ceptable de capituler lorsque l'on n'a pas été vaincu personnellement : soit parce que l'on est trop jeune et que l'on n'a pas été mobilisé, soit parce que son unité n'a pas été engagée, ce qui est le cas, en particulier, de ceux qui se trouvent sous les drapeaux outremer au moment de la campagne de France. L'ordre, essentiellement combattant, est majoritairement masculin. Seules six femmes sont Compagnon de la Libération, ce qui s'explique aussi par le statut de la femme dans les années quarante : mineures civiles et civiques, les femmes, qui représentent environ 30% des effectifs de la Résistance intérieure, ne demandèrent rien en termes de reconnaissance et ne se virent que très rarement proposées (par les hommes) pour des décorations.

Vingt-trois collectivités ont également reçu la croix de la Libération, dont, à titre militaire, 18 unités combattantes : neuf de l'armée de terre, six des Forces aériennes françaises libres et trois des Forces navales françaises libres. À titre civil, cinq communes ont été faites Compagnon de la Libération : Nantes en 1941, Grenoble en 1944, Paris et Vassieux-en-Vercors en 1945 et l'île de Sein en 1946.

(4) Un premier modèle de ruban vert à bandes noires obliques a été utilisé jusqu'en 1942. Ce modèle « à l'anglaise » est alors remplacé par un modèle à bandes verticales, plus conforme à la tradition des rubans de décoration militaires françaises.

(5) Pierre Messmer, grand croix de la Légion d'honneur, ancien Premier ministre et académicien français n'a souhaité faire figurer sur sa tombe que « Pierre Messmer - 1916-2007 - Compagnon de la Libération ».

(6) François Péron, la ville de Nantes, Jean Moulin et Pierre Brossolette.

(7) Par décret du 23 janvier 1946.



Le général de Gaulle reçoit le collier de grand maître de l'ordre de la Libération, 31 août 1947.
© Musée de l'Ordre de la Libération

Par ailleurs, conscient de son caractère éphémère, conséquence du non-renouvellement de ses membres, l'ordre entrevoit, à la même époque, la nécessité de préserver sa mémoire. C'est ainsi que le chancelier Claude Hettier de Boislambert fonde, dans les bâtiments nouvellement occupés par l'ordre de la Libération aux Invalides, le musée de l'ordre de la Libération qui ouvre ses portes en 1971.

Le Conseil national des communes

La question du devenir de l'ordre, avec la disparition progressive des Compagnons, se fait plus pressante dans la décennie suivante et c'est le général Jean Simon, chancelier de 1978 à 2002, qui initie et met en œuvre la transmission du flambeau aux collectivités territoriales jusqu'à l'adoption, en mai 1999, de la loi créant le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération ». Ses successeurs, le général Alain de Boissieu (2002-2006), Pierre Messmer (2006-2007), le professeur François Jacob (2007-2011) et Fred Moore (depuis 2011) ont poursuivi les travaux de mise en application de cette loi qui est entrée en vigueur le 16 novembre 2012.

L'ordre, qui semblait destiné à s'éteindre en même temps que les derniers Compagnons de la Libération, se voit ainsi pérennisé grâce aux communes, seuls Compagnons assurés de ne pas disparaître. Le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération », qui s'est substitué au Conseil de l'ordre, est un établissement public national à caractère administratif. Son conseil d'administration est composé d'un délégué national (qui assume les mêmes fonctions que le chancelier), des maires en exercice des cinq communes et des Compagnons de la Libération qui sont ainsi étroitement associés au nouveau fonctionnement



Le général de Gaulle remet la croix de la Libération à l'île de Sein le 30 août 1946.
© DR.

de l'ordre. Le conseil est présidé conjointement par le délégué national et par le maire en exercice d'une des cinq communes à tour de rôle pour une année. Il a pour missions principales de conserver la mémoire de l'ordre, de gérer le musée de l'Ordre de la Libération, d'organiser les cérémonies commémoratives de l'appel du 18 juin, chaque année au Mont-Valérien, et de la mort du général de Gaulle et enfin d'assurer le service de la médaille de la Résistance française. Alors qu'une vingtaine de Compagnons de la Libération sont encore en vie, c'est ainsi que pourra se perpétuer la mémoire du dernier ordre de chevalerie français, ce « symbole de la Libération », qui témoigne par son exemplarité du combat mené par l'ensemble des Français libres et des résistants. ■

Vladimir Trouplin

Conservateur du musée de l'Ordre de la Libération

●●● À lire

Trouplin Vladimir, *Dictionnaire des Compagnons de la Libération*, Elytis, Bordeaux, 2010.

Trouplin Vladimir [dir.], *La Flamme de la Résistance. Les 5 communes Compagnon de la Libération*, Le cherche midi éditeur, Paris, 2012.

Weill Henri, *Les Compagnons de la Libération. Résister à 20 ans*. Privat, Toulouse, 2006.



Cérémonie commémorant l'Appel du 18 juin en présence du professeur François Jacob, chancelier de l'ordre de la Libération, au Mont-Valérien, 18 juin 2008.

© Michel Pourny



Compagnons de la Libération au Mont-Valérien, le 18 juin 2012. De gauche à droite : colonel Fred Moore, Paul Ibos, Jacques Hébert, Louis Cortot, Henri Beaugé-Bérubé, Edgard Tupët-Thomé, Yves de Daruvar, Daniel Cordier et devant Jean-Pierre Mallet.

© Michel Pourny

Ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe • Janvier 2013 •

1/ Comité de la flamme. 2/ Comité de la flamme. 3/ Comité de la flamme. 4/ Comité de la flamme. 5/ Comité de la flamme. 6/ Comité de la flamme. 7/ Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Paris 7^e arrondissement. 8/ Collège des sept épis, Saint-André-de-l'Eure (Eure). 9/ École élémentaire publique Suzette Aguilhon, Florac (Lozère). 10/ Union amicale pour la mémoire (UAM) de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris. 11/ Collège et école privés Sainte-Victrice, Bihorel (Seine-Maritime) – Fondation du maréchal de Lattre de Tassigny, Paris 7^e arrondissement. 12/ Comité de la flamme. 13/ Comité de la flamme. 14/ Comité de la flamme. 15/ Comité de la flamme. 16/ Comité de la flamme. 17/ Comité de la flamme. 18/ Association des anciens combattants, services de renseignement de France et des pays alliés « ex-invisibles », Paris 16^e arrondissement. 19/ Fédération nationale

André Maginot, Paris 5^e arrondissement. 20/ Comité de la flamme. 21/ Comité de la flamme. 22/ Fédération nationale des anciens des forces françaises, Allemagne, Rhénanie-Ruhr-Tyrol. 23/ Comité de la flamme. 24/ École élémentaire Cordier, Béziers (Hérault). 25/ Comité de la flamme. 26/ Comité de la flamme. 27/ Comité de la flamme. 28/ Comité de la flamme. 29/ Collège des sept épis, Saint-André-de-l'Eure (Eure). 30/ Comité de la flamme. 31/ École Saint-Guillaume, Saint-Sauveur (Haute-Garonne).

Ravivage tous les soirs à 18h30 par le Comité de la Flamme et les associations.

Calendrier en ligne sur www.cheminsdememoire.gouv.fr
Tapez **flamme** dans le moteur de recherche de la page d'accueil.



●●● Transfert des cendres du général Bigeard au Mémorial des guerres en Indochine

En accord avec la famille de Marcel Bigeard, le ministre de la défense, Jean-Yves le Drian, a inauguré le 20 novembre dernier, dans le Jardin du souvenir du Mémorial des guerres en Indochine à Fréjus, la stèle qui abrite les cendres du général de corps d'armée Marcel Bigeard. Ce dernier, qui s'est éteint le 18 juin 2010, jour anniversaire de l'Appel du général de Gaulle, avait émis le vœu d'être enterré auprès de ses compagnons d'armes d'Indochine et c'est ce souhait que le gouvernement a décidé d'honorer. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, Kader Arif, et du 21^e régiment d'infanterie de marine de Fréjus. « *On ne peut citer tous les combats de Marcel Bigeard. Pendant 20 ans, de l'Alsace au Sénégal, de Dien Bien Phu au Djebel algérien, il est de toutes les guerres de la France. Général de corps*

d'armée sorti du rang, blessé cinq fois, titulaire de 24 citations individuelles, grand-croix de la Légion d'honneur, il fut un parachutiste hors pair et un soldat infatigable » a déclaré Jean-Yves le Drian dans son discours d'hommage, après avoir passé en revue les troupes. Valéry Giscard d'Estaing, dans une courte allocution, a rappelé le rôle de Marcel Bigeard en tant que secrétaire d'État à la défense entre février 1975 et août 1976. Il a notamment évoqué « *le courage et le dévouement à toutes les causes où la France était engagée du dernier soldat emblématique de l'histoire de France* ».



© Ecpad



Mont-Valérien : nouvelles ressources en ligne

Depuis le 20 novembre 2012, le site Internet dédié au Mont-Valérien a été totalement rénové. Il propose désormais de nombreuses ressources en ligne qui facilitent l'accès et la découverte de ce haut lieu de la mémoire nationale.

Mettre le Mont-Valérien à la portée de tous et notamment des plus jeunes qui sont familiers d'Internet, telle est la finalité de ce site administré par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), dont la rénovation a été conduite et financée par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA). Revendiquant plus de 20 000 visiteurs par an, l'ONACVG souhaite élargir son public, notamment auprès des élèves des lycées et des collèges, afin de diffuser au mieux les valeurs citoyennes liées à ce haut lieu de la mémoire nationale. C'est le 18 juin 1960 que le Mémorial de la France combattante est inauguré par le général de Gaulle sur le site du Mont-Valérien, où plus de mille résistants et otages furent fusillés par les Allemands entre 1941 et 1944. Mais ce n'est qu'en 2003, après le souhait émis par Robert Badinter, sénateur des Hauts-de-Seine, qu'un monument à la mémoire des fusillés est érigé – une cloche en bronze, sur laquelle sont gravés le nom et les prénoms des victimes – en face de la petite chapelle où certains condamnés à mort ont passé les derniers instants qui précéderent leur exécution dans la clairière. Enfin, depuis 2010, de nouveaux aménagements muséographiques permettent de mieux appréhender l'histoire de ce lieu, notamment grâce à un centre d'interprétation, situé sur l'esplanade du Mont-Valérien, dédié à l'accueil du public et point de départ de visites guidées et gratuites. Ainsi, le site Internet vient compléter le dispositif existant et,

en donnant toutes les informations nécessaires à la préparation d'une visite, invite l'internaute à venir sur le lieu-même.

La page de présentation du site propose quatre rubriques principales contenant chacune plusieurs entrées. Leur contenu permet aux internautes de s'imprégner de l'atmosphère particulière du Mont-Valérien et d'en saisir tous les aspects. Une rubrique « S'informer » est consacrée aux diverses modalités pratiques, comme les jours et horaires d'ouverture, les moyens d'accès au Mémorial. En outre, elle offre à chacun la possibilité de préparer sa visite, en ayant accès au guide du visiteur ou au livret pédagogique. La rubrique « Apprendre » permet en particulier à l'internaute de connaître l'actualité du Mont-Valérien, par exemple à travers des reportages sur les dernières visites d'anciens combattants venus se recueillir devant la flamme du Mémorial, mais aussi celles d'élèves des collèges et des lycées accompagnés par leurs professeurs. Enfin, la rubrique « Comprendre » propose de découvrir l'histoire de ce lieu de la mémoire de la France au combat, emblématique de l'après-guerre. La géographie singulière du Mont-Valérien qui domine, du haut de ses 163 mètres, les villes de Suresnes et de Rueil-Malmaison, y est mise en évidence, mais aussi son passé religieux, puisque dès le XV^e siècle, le Mont-Valérien fut un lieu de pèlerinage chrétien avant de devenir, au XIX^e siècle, un site fortifié par l'armée française. Et c'est en 1941, après y avoir installé ses quartiers, que le commandement militaire allemand

en zone nord décida d'en faire un lieu de regroupement et d'exécution des résistants et des otages. Enfin, la rubrique « Visiter » offre de nombreuses informations sur le Mont-Valérien et donne des points de repères permettant à l'internaute de situer les principaux lieux historiques et les espaces de visite d'un parcours qui se fait dans le recueillement et le silence. Ainsi, l'exposition permanente « Résistance et répression, 1940-1944 » propose de nombreux documents numérisés, des tracts et des photos, mais aussi les lettres d'adieu des condamnés à leurs proches écrites peu avant leur mort, notamment celles, très émouvantes, de Missak Manouchian ou d'Honoré d'Estienne d'Orves. Sont également présentés : l'historique du monument rendant hommage aux fusillés et le choix symbolique de la cloche ; la chapelle dont les murs recouverts des messages des condamnés témoignent de leur dernier passage avant la mort ; la clairière des fusillés et le Mémorial lui-même, avec son imposante croix de Lorraine face à laquelle brûle la flamme du souvenir, non loin de la crypte où reposent seize dépouilles de combattants depuis 1960. Très sobrement conçu, riche et pédagogique, ce site Internet est une invite au voyage au cœur d'un lieu de mémoire unique où il faut s'être rendu physiquement pour éprouver le poids de l'Histoire. ■

Mont-Valérien
Avenue du professeur Léon Bernard
Suresnes (92)
Tél. 01 47 28 46 35
www.mont-valerien.fr



Commandant Kieffer (au centre) avec l'amiral d'Argenlieu à Eastbourne, octobre 1943.
© DR

Commandant Kieffer, le Français du Jour J

Le 6 juin 1944 débarquait sur les plages de Normandie un commando de 177 hommes, avec à sa tête le commandant Kieffer. Si l'histoire associe son nom au seul jour du Débarquement, le parcours atypique de ce meneur d'hommes reste peu connu comme le rappelle Stéphane Simonnet dans son récent ouvrage.

S'agissant des seuls militaires français engagés à terre lors du Débarquement du 6 juin 1944, le commando Kieffer tient une place toute particulière dans la mémoire collective nationale, notamment lors des cérémonies commémoratives. La création d'un 6^e commando Marine en juin 2008 en est récemment la parfaite illustration. Si le parcours et les exploits de cette troupe d'élite durant la Seconde Guerre mondiale semblent à peu près connus, la trajectoire personnelle de son chef, le commandant Kieffer, l'est beaucoup moins.

Étonnant personnage que cet homme qui, cinq ans auparavant, vivait encore avec les siens sur son île natale d'Haïti, confortablement installé dans sa vie de banquier. Au printemps 1939, c'est un homme en totale rupture qui arrive à Paris avec sa famille après avoir quitté son métier et son milieu d'origine. Kieffer n'a aucune expérience de la guerre mais n'hésite pas à se porter volontaire dans les rangs de l'armée de terre dès septembre, avant de rallier, parmi les premiers, Londres et la France libre, en juillet 1940. Ce « civil en uniforme » qui annonce ouvertement qu'il quittera l'armée à la fin de la guerre, occupe rapidement une place de premier plan au sein de l'état-major des FNFL à Portsmouth. Kieffer est entre-temps devenu marin, officier interprète et du chiffre. Mais tenu éloigné de la guerre, le bouillant officier s'ennuie dans ses fonctions administratives. Kieffer n'a pas rallié la France libre pour finir la guerre dans un bureau. Il a successivement laissé partir pour l'Afrique et le Levant les 1^{er} et 2^e ba-

taillon de fusiliers marins créés par Muselier. Mais il attend son heure, patiemment, tandis que sous ses yeux se reconstitue l'armée britannique autour de nouvelles unités : les commandos marine.

C'est au printemps 1941 que se produit le déclic dans la courte carrière militaire de Kieffer. Il étudie de près les raids des commandos britanniques après celui, victorieux, mené sur les îles Lofoten en Norvège, et réussit à convaincre sa hiérarchie de créer son propre commando. Reste à persuader les Opérations combinées britanniques de l'utilité d'une telle troupe française dans leur plan de bataille et leur stratégie. C'est fait lorsqu'un accord de Gaulle-Mountbatten officialise sa démarche au printemps 1942. Mais sans attendre ce feu vert, Kieffer a déjà recruté depuis janvier et a réuni une vingtaine d'hommes, qui sortent tous brevetés commandos à l'issue du stage d'Achnacarry en Écosse avant l'été. À partir de là, Kieffer tient à bout de bras son unité, veillant au niveau des effectifs, aux entraînements, aux recrutements, à l'encadrement en officiers, exigeant des renforts auprès des FNFL et des départs en mission auprès des Britanniques. En août, le raid de Dieppe est le baptême du feu pour quinze de ses hommes. Puis ce sont les raids nocturnes de l'hiver 1943-1944 qui achèvent la préparation Outre-Manche de la troupe française, avant son engagement le 6 juin 1944. Blessé à deux reprises au cours du Débarquement, Kieffer doit laisser son commandement et c'est un commando ayant perdu un quart de ses hommes qui entame en Normandie une guerre de position sur le flanc est

du Débarquement afin d'y tenir la tête de pont avec les Britanniques. À la fin de la campagne de Normandie, les Français retournent en Angleterre afin d'y préparer un nouveau débarquement dans la presqu'île de Walcheren, le 1^{er} novembre 1944. Tandis que les commandos français livrent leurs derniers combats aux Pays-Bas au début de l'année 1945, Kieffer tente de régler la question de l'avenir de son unité : comment transmettre à la Marine l'expérience et les traditions du 1^{er} bataillon de fusiliers marins commandos, une fois la paix revenue ?

Appelé à siéger à la nouvelle Assemblée consultative provisoire comme représentant de la France combattante, Kieffer doit passer le commandement de son bataillon en avril 1945. La troupe est dissoute en juillet, Kieffer est démobilisé un an plus tard. Entre-temps, il a tenté sans grand succès une carrière politique en Normandie et un cours commando a été créé en 1946 à l'École des fusiliers marins du centre Siroco en Algérie. Philippe Kieffer aura donc laissé la marque de son passage dans la guerre, tout en parvenant à pérenniser son « œuvre ». Le « Pacha » s'est éteint il y a 50 ans des suites d'une longue maladie. Mais 70 ans après leur création, les fusiliers marins commandos existent toujours, formant au sein de la marine française une force opérationnelle de premier plan. ■

Stéphane Simonnet

Directeur des projets européens
au Mémorial de Caen

Agenda

Janvier

22/ Journée franco-allemande.

27/ Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité.

Expositions

Trésors cartographiques

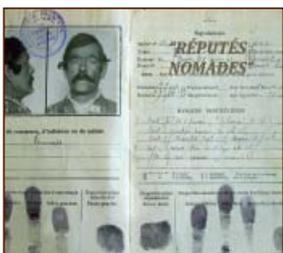


Dans les collections prestigieuses de la BnF figurent des cartes marines somptueusement enluminées sur parchemin appelées « portulans ». Réalisés entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, ces documents scientifiques s'imposent au regard contempo-

rain comme de véritables œuvres d'art, témoignage de cinq cents ans de représentation européenne du monde et de la quête d'un ailleurs réel ou fantasmé. Parmi deux cents pièces majeures, ces 80 cartes d'exception dont – « l'Atlas catalan » (1375) ou encore la cosmographie de Guillaume Le Testu (1556) – sont une invitation au voyage et une exploration rêvée dans l'histoire et la mythologie des Grandes découvertes.

L'âge d'or des cartes marines. Quand l'Europe découvrait le monde, jusqu'au 27 janvier. Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, Paris 13^e. Tél. 01 53 79 59 59. www.bnf.fr

« Réputés nomades »



S'appuyant sur des documents d'archives, cette exposition retrace la quête de Valérie Leray, photographe, à la recherche de l'histoire de sa famille. De la consul-

tation des carnets anthropométriques à celle des archives, celle-ci a pu reconstituer le parcours des siens d'un camp d'internement à un autre pour aboutir finalement à celui de Jargeau. Dialoguant avec le présent, cette histoire personnelle éclaire et vient enrichir l'histoire de l'internement des Tsiganes et des nomades en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Réputés Nomades » de Valérie Leray, jusqu'au 27 janvier, Cercil - musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans (45). Tél. 02 38 42 03 91. www.cercil.fr



Retrouvez chaque mois
Les Chemins de la mémoire en ligne
sur le site Internet du Ministère

www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine

La guerre d'Algérie des intellectuels



Comme l'affirme Olivier Corpet, directeur de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine dans la préface de l'ouvrage : « La guerre d'Algérie fut aussi une guerre de l'écrit ». La force de cet ouvrage riche-ment illustré de coupures de presse, réside dans son équité : tous les points de vue y sont représentés, depuis ceux de Sartre et Franz Fanon à ceux de Jacques Soustelle et Michel Déon, en passant par une myriade d'esprits modérés tels Camus, Mauriac ou le philosophe Paul Ricoeur.

Engagements et déchirements, les intellectuels et la guerre d'Algérie, Catherine Brun et Olivier Penot-Lacassagne, Gallimard/Imec éditeur, 2012, 257 p., 39,90 €..

14-18 vu de chaque côté du Rhin



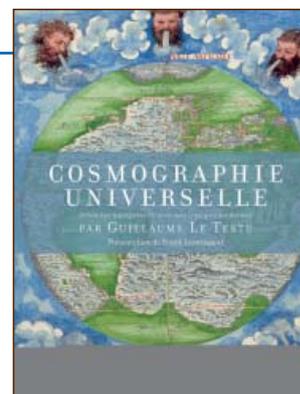
Comparer la perception que Français et Allemands eurent de la Grande Guerre, notamment à travers l'évolution de leurs opinions publiques respectives, tel est le but que se sont fixés Jean-Jacques Becker et Gerd Krumeich dans cet ouvrage dense et précis. Les auteurs insistent en particulier sur le ressentiment qui allait s'emparer, après guerre, des Allemands tandis que le pacifisme se développait chez les vainqueurs.

La Grande Guerre, une histoire franco-allemande, Jean-Jacques Becker et Gerd Krumeich, Tallandier, collection texto, 2012, 379 p., 10,50 €.

Merveilles du Monde

Voilà un album rare à tous points de vue ! *La Cosmographie universelle* de Guillaume Le Testu est un véritable joyau pour tout esprit curieux. Soit le monde connu et inconnu tel qu'un explorateur et cartographe normand du milieu du XVI^e siècle, qui fut le compagnon du célèbre Francis Drake, se le représentait. Frank Lestringant, professeur à la Sorbonne et spécialiste de la littérature géographique, nous présente ce chef d'œuvre qui est « *en quelque sorte le testament cartographique de Le Testu, le bilan de ses connaissances géographiques et nautiques* » en le situant dans le contexte de la Renaissance, tout en insistant sur le rôle du prince protestant Gaspard de Coligny à qui Le Testu offrit son ouvrage, riche de 56 cartes enluminées. Un merveilleux voyage dans le temps et l'espace.

Cosmographie universelle selon les navigateurs tant anciens que modernes par Guillaume Le Testu. Présentation de Frank Lestringant. Coédition Arthaud ministère de la défense (SGA / DMPA), 2012, 260 p., 70 €.





Le Français du jour le plus long

À la tête des 177 jeunes volontaires français qui débarquèrent sur les plages de Normandie le 6 juin 1944 se trouvait le commandant Kieffer. Agé de 42 ans, cet ex banquier rejoindra la France libre en Angleterre où il fut formé à la rude école des commandos du camp d'Achnacarry, dans les Highlands. La vie incroyable de ce baroudeur qui inspira l'acteur Christian Marquand dans *Le Jour le plus long* nous est racontée par Stéphane Simonnet dans ce livre aussi alerte que détaillé qui se lit comme un roman.

Commandant Kieffer
Le Français du jour J, Stéphane Simonnet, Tallandier, 2012, 414 p., 22, 50 €.

La Corse résistante

Première région française à être libérée, la Corse a connu une histoire atypique. Les lois antijuives de Vichy y restèrent lettre morte et le sentiment anti allemand y fut moins virulent que l'italianophobie notamment parce que les fascistes italiens, soutenus par quelques irrédentistes insulaires, avaient le projet d'annexer la Corse à l'Italie. Qu'elle fut d'inspiration communiste, gaulliste ou giraudiste, la résistance en Corse aura été l'occasion d'une réaffirmation de l'attachement à la France.

La Corse à l'épreuve de la guerre
1939-1943, Hélène Chaubin, Vendémiaire, 2012, 285 p., 20 €.



Compagnons : les communes prennent le relais

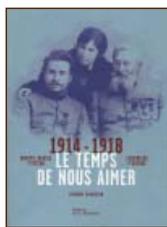
« La plus belle sépulture des morts c'est la mémoire des vivants ». Placée en exergue de cet ouvrage, la formule d'André Malraux en définit parfaitement l'esprit puisqu'il s'agit de retracer le rôle historique des cinq communes françaises qui ont été choisies pour former, le 16 novembre 2012, le Conseil national des communes qui assure la pérennité de la mémoire des Compagnons de la Libération, lorsque les derniers membres de l'Ordre, créé par de Gaulle, auront disparu. Les auteurs de ce livre conçu sous la direction de Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération, rappellent les conditions dans lesquelles Nantes, où furent exécutés 50 otages, mais aussi Grenoble, Vassieux-en-Vercors, l'île de Sein avec ces 128 marins qui répondirent à l'appel du 18 juin, et bien sûr Paris devinrent des foyers très actifs de la Résistance. Tout en resituant les faits dans leur contexte politique, ce livre abondamment illustré par des photos et des documents montre aussi la diversité d'origine des hommes et des femmes qui ont bravé le danger, combattu les nazis et affronté la milice. Avec une préface du colonel Fred Moore, ultime chancelier de l'Ordre.

La flamme de la Résistance, les cinq communes compagnons de la Libération.
Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors, île de Sein, Cherche midi, 2012, 319 p., 14,50 €.



L'amour en temps de guerre

Victor Rey, 62 ans, engagé volontaire, et son fils unique Robert, 26 ans, ne se contentent pas de faire la même guerre, à Verdun, dans la Somme, ou au chemin des Dames, ils sont aussi amoureux de la même femme, Denise, à qui ils ne cessent d'écrire ! Une his-



1914-1918 Le temps de nous aimer, Courriers de guerre,
Thierry Secretan, éd. de la Martinière, 2012, 331 p., 35 €.

toire incroyable mais authentique qui nous est relatée à travers une correspondance qui constitue un témoignage sur la guerre et ses horreurs mais aussi sur la confiance et l'idéalisme républicain qui habitaient ces deux hommes.

Prisonniers de guerre

Si le XX^e siècle apparaît comme le siècle des guerres, la figure du prisonnier est longtemps restée oubliée alors que les captifs se comptaient par millions lors des deux conflits mondiaux. Devenu un enjeu central des guerres de décolonisation, la captivité révèle

aujourd'hui les mutations des conflits du XXI^e siècle et offre des perspectives de recherche fécondes pour de nombreux historiens. Cet ouvrage, qui rassemble divers spécialistes de sciences humaines, dresse un panorama international de la captivité en temps de guerre.

La captivité de guerre au XX^e siècle,
sous la direction de Anne-Marie Pathé et Fabien Théofilakis,
Armand Colin Ministère de la défense,
2012, 373 p., 27,50 €.

Multimédia

Dossier thématique

L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) propose sur son site un dossier documentaire consacré au réarmement de l'armée française au début de l'année 1943, épisode rarement évoqué mais qui marque, cependant, le début d'une renaissance de l'armée française.

www.ecpad.fr

Revue



L'image de l'ennemi

Dans son dernier numéro, la *Revue historique des armées* montre à quel point l'histoire des représentations est au cœur de l'histoire militaire en général et de celle des guerres en particulier. Parmi les articles du dossier qui traitent tout autant de « l'autre » que de « l'ennemi », Jean-François Dominé s'intéresse à l'image du Prussien dans la littérature française contemporaine tandis que Nicolas Texier propose une synthèse des relations entre les communistes et l'armée, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, les textes de Bernard Wilkin, Hélène Guillot et Benoît Habermusch décrivent comment, à chaque moment de l'histoire, la construction de l'image de l'autre est réalisée grâce aux moyens techniques les plus performants de l'époque.

n° 269, 13 €. www.revues.org



Mémorial du débarquement de Provence, Mont-Faron.
© SGA-DMPA / Jacques Robert

Réalisée grâce à une étroite coopération entre le ministère de la défense - DMPA, et celui de l'artisanat, du commerce et du tourisme - DGCIS, l'étude intitulée *Le tourisme de mémoire en France* dont l'ouvrage a été édité par l'Agence de développement touristique de la France (Atout France) permet, pour la première fois, de mesurer l'impact sur le grand public du tourisme de mémoire et d'évaluer les enjeux économiques dont sont porteurs les nombreux sites liés aux grands conflits qui ont marqué notre pays, principalement à travers les deux guerres mondiales. Effectuée entre juin et septembre 2011, cette enquête nationale a été menée en deux étapes. Tout d'abord, le poids économique de la filière sur l'ensemble du territoire a été analysé à partir de 85 sites mémoriels payants, disposant de données de fréquentation fiables – ils ont réuni durant l'année 2010 plus

Le tourisme de mémoire en France

de six millions de visiteurs – et dont la grande majorité ont été ouverts au public depuis les années 80. Le second volet de l'enquête portait sur six départements : la Somme où s'est déroulée la bataille de 1916, la Meuse, liée à la mémoire de la bataille de Verdun, le Calvados avec les plages du Débarquement, le Bas-Rhin où de très durs combats eurent lieu en 1945, la Haute-Vienne qui abrite le village martyr d'Oradour-sur-Glane et le Var, où se trouvent notamment le mémorial du Mont-Faron et celui des guerres d'Indochine. Ils ont été classifiés en quatre grands types de sites mémoriels. Les sites témoins : sites naturels, plages, blockhaus, maquis, champs de batailles et villages détruits ; les sites commémoratifs : nécropoles, cimetières, ossuaires, mémoriaux, stèles ; les sites informatifs : circuits, routes et sentiers ; enfin, les sites pédagogiques : musées, centres d'interprétation... Outre l'effet positif que produit cet afflux touristique particulier sur l'économie locale, retombées économiques qui sont évaluées à 45 millions d'euros de chiffre d'affaires, notamment en ce qui concerne la fréquentation des restaurants, des gîtes et des hôtels, l'étude insiste sur le profil des visiteurs. Ceux-ci,

pour l'immense majorité, sont originaires d'une autre région et leur visite est motivée avant tout par un souci d'information sur l'histoire du site. Pour la Somme, par exemple, 45% d'entre eux viennent de l'étranger, en particulier du Royaume-Uni, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique et des États-Unis. Les Français, majoritaires, proviennent essentiellement des grandes régions de la moitié nord du territoire. L'étude ne prétend pas, au vu du caractère complexe et hétérogène du public concerné, systématiser les motivations des visiteurs. Mais deux tendances semblent être à l'œuvre : le goût et la compréhension de l'histoire et le désir d'être informé. Enfin, des raisons familiales et affectives, en particulier quand des proches se trouvaient présents ou partie prenante. Un « tourisme du sens » bénéfique à l'économie et à l'emploi dont le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, Kader Arif, et la ministre de l'artisanat du commerce et du tourisme, Sylvia Pinel, saluent l'avènement dans la préface de cet ouvrage. ■

www.rendezvousenfrance.com

www.atout-france.fr

Le 5 décembre dernier a eu lieu à Paris la cérémonie nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Celle-ci s'est déroulée devant le mémorial du quai Branly, dans le 7^e arrondissement de Paris, en présence du ministre délégué auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants. Au cours de son discours aux anciens combattants, M. Kader Arif s'est exprimé en ces termes : « Les tragédies personnelles sont multiples, les mémoires sont plurielles. Elles doivent être respectées. Mais il faut savoir dépasser les histoires particulières, aussi douloureuses soient-elles, pour comprendre la réalité complexe de la guerre d'Algérie ». Le lendemain, 6 décembre 2012, était promulguée la loi n° 2012-1361 qui fait du 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



SGA/Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives - Directeur de la publication: E. Lucas
- Directeur de la rédaction : P. Bouhet - Rédacteur en chef : P.-F. Paoli - Comité de rédaction : C. Caudron, L. Chanson, C. Fauré, D. Fleury, C. Gouriellec, G. Monneveu, E. Paté, T. Widemann. - Secrétaire de rédaction : C. Rodi
- Rédacteur : E. Colas. - Secrétaire : C. Monteagudo 01 44 42 16 17.
- Conception et réalisation graphique : SGA/SPAC/PGT Impressions - Impression, routage : Imaye Graphic, bd Henri-Becquerel, ZI des Touches - BP 2159 - 53021 Laval Cedex 9. N° ISSN: 1150-70 55.
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2013. - Tirage : 23 000 ex. - (11 nos par an gratuits)
- Contact : Ministère de la défense, SGA/DMPA, 14, rue Saint-Dominique 75 700 Paris SP 07.
- Fax : 01 44 42 11 77 - email : dmpa-com-chemins@sga.defense.gouv.fr

Les Chemins de la Mémoire